



PREMIER MINISTRE

SECRETARIAT D'ETAT CHARGÉ DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT

Paris, le 14 septembre 2015

Monsieur le Président,

En application de l'article 48, alinéa 2, du Règlement de l'Assemblée nationale, j'ai l'honneur de vous communiquer le calendrier des textes dont le Gouvernement prévoit l'inscription à l'ordre du jour prioritaire jusqu'au mois de décembre 2015 inclus.

Conformément à la décision n° 2009-581 DC du Conseil constitutionnel du 25 juin 2009, ce calendrier revêt un caractère indicatif ; il ne saurait lier le Gouvernement dans l'exercice des prérogatives qui sont les siennes en application de l'article 48 de la Constitution.

Octobre 2015 :

- Suite du projet de loi relatif à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine ;
- Projet de loi d'actualisation du droit des outre-mer (lecture des conclusions de la commission mixte paritaire ou nouvelle lecture) ;
- Proposition de loi relative aux mesures de surveillance des communications électroniques internationales ;
- Proposition de loi créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie (deuxième lecture) ;
- Projet de loi relatif à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires ;
- Projet de loi relatif à la gratuité et aux modalités de la réutilisation des informations du secteur public ;
- Projet de loi de finances pour 2016 ;
- Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2016.

M. Claude BARTOLONE
Président de l'Assemblée nationale
126, rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

Novembre 2015 :

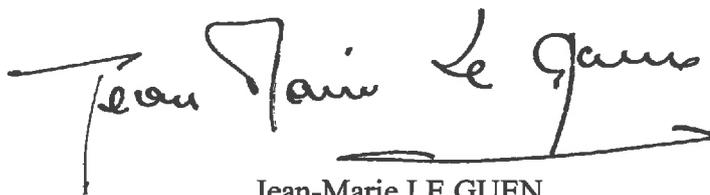
- Suite du projet de loi de finances pour 2016 ;
- Proposition de loi organique et proposition de loi portant dématérialisation du Journal officiel de la République française ;
- Proposition de loi relative à la protection de l'enfant (deuxième lecture) ;
- Projet de loi de modernisation de notre système de santé (lecture des conclusions de la commission mixte paritaire ou nouvelle lecture) ;
- Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2016 (lecture des conclusions de la commission mixte paritaire ou nouvelle lecture).

Décembre 2015 :

- Projet de loi de finances rectificative pour 2015 ;
- Projet de loi relatif au droit des étrangers en France (lecture des conclusions de la commission mixte paritaire ou nouvelle lecture) ;
- Projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement (lecture des conclusions de la commission mixte paritaire ou nouvelle lecture) ;
- Projet de loi de finances pour 2016 (lecture des conclusions de la commission mixte paritaire ou nouvelle lecture) ;
- Projet de loi relatif à l'ambition numérique de la France.

Enfin, divers projets de loi autorisant l'approbation d'accords et conventions internationales, ainsi que des débats et d'éventuelles propositions de loi pourront également être inscrits à l'ordre du jour prioritaire de l'Assemblée nationale.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.



Jean-Marie LE GUEN